



J'ai, depuis des années et sans répit, fustigé les retraites chapeau, les parachutes dorés et les stock-options comme des pratiques contraires à l'éthique républicaine, particulièrement dans les temps de crise aiguë que nous connaissons. Je me réjouis donc de voir le Président de la République s'aligner sur ce point de vue.

Dans les circonstances actuelles, il va de soi que **les plus favorisés doivent consentir, en priorité et sans réticence, à prendre leur part du fardeau.** Le civisme ne saurait être en effet l'apanage des seules catégories moyennes et encore moins bien sûr des plus humbles. Mais le Président doit encore aller plus loin par **la mise en place de tranches d'impôts supplémentaires sur les très hauts revenus** et renoncer à la TVA sociale qui ne pourrait être créée que dans le cas où tout le reste aurait échoué (j'ai noté que ce dispositif avait été envisagé par Manuel Vals, l'un des membres les plus estimés du PS). En tout cas il existe bien une hiérarchie dans les choix politiques d'où procède la confiance sans laquelle rien n'est possible pour un gouvernement : les Français sont toujours prêts à accepter des sacrifices pour peu que l'exemple vienne d'en haut. La répression, par exemple, de la fraude sociale, qui est inadmissible, sera

d'autant mieux acceptée qu'on aura, au préalable, **frappé sans ménagement la fraude fiscale et la délinquance en col blanc** qui le sont encore moins et coûtent infiniment plus cher à la collectivité.

Par ailleurs, on ne peut vanter les vertus du travail et accepter que celui-ci soit plus taxé que les revenus du capital et de la spéculation. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres il faut rester cohérent avec nous-mêmes.

C'est ainsi que **nous devons être impitoyables avec les élus, quels qu'ils soient, qui auraient triché avec le suffrage universel** ou se seraient laissé aller à détourner des fonds publics à leur profit.

Un dernier mot sur le recours au référendum pour dire que dans l'esprit même des institutions de la Ve République, il doit être impérativement réservé aux questions d'ordre constitutionnel ou ayant un rapport avec la perte ou la restriction de la souveraineté nationale, ce qui le rend incontournable pour la ratification des traités européens. Dans les prochains scrutins, **les électeurs se détermineront sur des critères de justice, d'honnêteté et de large solidarité.** Toutes les autres considérations resteront sans effet et se heurteront à l'indifférence générale.

Alain FOUCHÉ

*Sénateur de la Vienne
Président du Pays Chauvinois*

Au Sénat

Ces dernières semaines, je suis intervenu sur plusieurs sujets...

RSA : Compléter et renforcer le dispositif actuel

J'ai interrogé la Ministre des solidarités à la suite de la publication du rapport de la cour des comptes pointant quelques difficultés de fonctionnement. J'ai pu rappeler que **ce dispositif exceptionnel proposé par Martin Hirsch s'inscrit dans une politique de retour à la vie active et a joué son rôle d'amortisseur face à la crise.** La Ministre a convenu que des progrès restent à faire.



Punir la contestation du génocide arménien : un non sens

Je me suis fermement opposé à ce texte dont nous avons, avec plusieurs de mes collègues, soulevé l'inconstitutionnalité. Le Conseil Constitutionnel nous a très justement donné raison en estimant que cette loi portait atteinte à la liberté d'expression. **Il n'appartient pas au Parlement de dicter l'histoire, a fortiori celle d'un pays étranger !**

Négociations internationales sur le Climat : des avancées...

Inquiet face au changement climatique qui ne cesse de s'aggraver et aux catastrophes naturelles qu'il entraîne, j'ai interpellé la ministre de l'écologie et du développement durable sur **les prochains défis qu'il faudra surmonter**, notamment ceux de la **gouvernance mondiale des questions environnementales** et du caractère contraignant du futur pacte climatique.

Augmentation du tarif des autoroutes : C'EST INDÉCENT

Coup de colère à la suite de l'augmentation du tarif des autoroutes qui vient directement frapper les ménages. Cette situation est scandaleuse au regard des énormes bénéfices qu'ont réalisés les sociétés d'autoroutes, en augmentation de 65% depuis 2005.



Préservons notre filière nucléaire française !

J'ai présenté avec plusieurs Sénateurs, une proposition de résolution relative à la filière industrielle nucléaire française. Ce texte rappelle « **l'excellence de [cette] filière, [son] poids économique et les emplois qui y sont [...] attachés** ». Il attire l'attention sur la nécessité de penser conjointement l'équilibre du bouquet énergétique et la pérennité de notre outil nucléaire, cette résolution n'empêchant nullement les importantes études sur les énergies renouvelables. **La résolution a été adoptée avec le soutien de Sénateurs de différents horizons politiques.**

Proposition de loi relative au suivi des ENFANTS EN DANGER

Nous avons adopté mercredi 22 février dernier la proposition de loi relative au suivi des enfants en danger par la transmission des informations. J'ai, comme une large majorité de Sénateurs de tous bords, voté **ce texte qui complète la loi de 2007 réformant la protection de l'enfance.** Plusieurs affaires dramatiques d'assassinat d'enfants par leurs proches avaient en effet montré la nécessité du suivi de l'enfant déménageant d'un département à un autre.

Projet de loi de finances 2012 : taxons les outils de productions automatisés remplaçant des salariés

J'ai fait adopter un amendement contre l'avis du gouvernement, avec le soutien des sénateurs communistes, socialistes et certains parlementaires de la majorité présidentielle. Il propose l'instauration d'une **contribution patronale** sur les nouvelles technologies (caisses automatiques, robots), par exemple dans les grandes surfaces, les banques, les autoroutes, se substituant aux travailleurs licenciés pour des raisons économiques. Je travaille aussi, avec d'autres collègues, à l'élaboration d'une **proposition de loi taxant le chiffre d'affaires réalisé par toutes les caisses automatiques.**

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE : une chance . . .

Le nucléaire en France est l'énergie la moins polluante et la moins chère d'Europe. La proposition faite par certains partis politiques d'y mettre un terme est irréalisable, les ménages verraient leur facture augmenter de 50%, des milliers d'emplois seraient menacés et aucune énergie n'est en mesure de s'y substituer. Par exemple, la fermeture de la centrale d'Avoine-Chinon (Indre et Loire) entrainerait l'installation de 6000 éoliennes sur 3% du territoire. Arrêter le nucléaire du jour au lendemain est impossible, mais cela n'empêche en rien le lancement de programmes favorisant les énergies renouvelables.

Coût des principales technologies (par mégawatt/heure)

Nucléaire : 42 à 50 €	Gaz : 92 €
Charbon : 89 €	Hydraulique : 30 €
Eolien : 69 à 110 €	Solaire : 180 €



De nouvelles responsabilités au Sénat pour ALAIN FOUCHÉ

Après les élections sénatoriales d'Octobre dernier, les responsabilités des parlementaires au sein de l'assemblée ont changées. Alain Fouché a été élu Vice-président de la délégation à la prospective. Créée en 2009, elle a pour mission de réfléchir aux évolutions de la société et de l'économie. Il a également été élu membre de la Cour de Justice de la République (tribunal extraordinaire chargé de juger les infractions commises par les ministres dans l'exercice de leurs fonctions). Enfin, il siège comme membre de la délégation à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Crédits aux communes : LES MAIRES PLUTÔT RASSURÉS

Dans le cadre du syndicat mixte Vienne Services, que je préside et qui regroupe les communes du département, j'ai réuni les maires de la Vienne. Ils ont fait part de leur appréhension quant à l'accès aux crédits.

Nous recevons, le Président de la Banque Postale, Monsieur WAHL, qui a mis l'accent sur l'engagement de l'institution en matière d'aménagement du territoire et la mission de service public qui lui est dévolue. Il a rappelé que la banque postale remplacerait Dexia pour l'apport de prêts aux communes, et que ces crédits ne seront pas « toxiques ». « Notre Institution ne laissera pas tomber les municipalités ».

AU FIL DES INAUGURATIONS dans les communes de la Vienne...



La Villedieu du Clain : Inauguration de la nouvelle gendarmerie



Inauguration des travaux de l'église d'Ouzilly

PAYS CHAUVINOIS :

Les Echos de l'Economie...

- **Centre d'accueil d'entreprises n°4 (zone de Peuron)** : soutenus par le Conseil Général. Les travaux ont débuté en décembre : l'entreprise CDB&Cie (ex Aubade) pourra ainsi travailler dans de meilleures conditions.
- **Hailo France** s'implante à la Chapelle-Viviers : le leader européen de la fabrication d'échelles et d'échafaudages s'appuiera sur les compétences de Tony Cormier pour diriger le futur site de 7000 m² (25 emplois à la clé).
- **CORDEE TPE** : Aidons les petites entreprises. Le Cordée TPE est la 3^{ème} opération collective d'aide à la restructuration du commerce et de l'artisanat mise en place par le Pays Chauvinois, en partenariat avec le Conseil Général, la Région et l'Etat. Il a permis, depuis 2002, le soutien de 71 commerçants et artisans et la création de 35 emplois. Soutenir les activités qui contribuent à offrir une meilleure qualité de vie et des services de proximité aux habitants est indispensable.

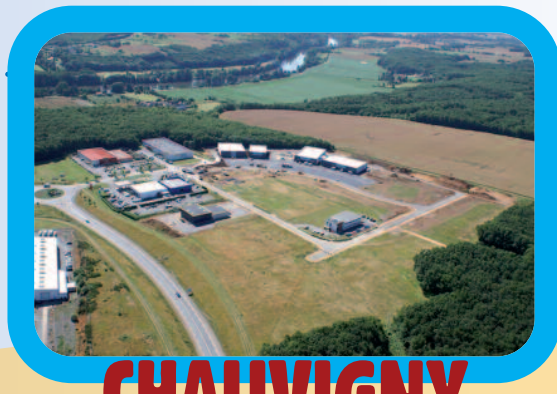
A NOTER...

Forum des métiers organisé par le Groupement des Entreprises Chauvinoises (GEC) le 31 Mars prochain à la salle Charles Trenet, avec le soutien du Pays chauvinois, de la région Poitou Charentes, de la ville, de la communauté de communes et du Conseil Général.

Au cœur du Pays Chauvinois...

Plusieurs équipements de nos communes ont été inaugurés :

Leignes sur Fontaine, le groupe scolaire s'est doté d'un tableau numérique. Les financeurs : l'Etat, 31 500 € ; La Réserve Parlementaire, 20 000 € ; Le ministère de l'Education Nationale, 4000 €.



CHAUVIGNY

Une Zone d'Activités Intercommunale labellisée "Viennopôle" au Planty !

La Communauté de Communes du Pays Chauvinois a répondu à l'appel à projet Viennopôle lancé par le conseil général dans le cadre des nouvelles procédures lancées lorsque je présidais le département, en 2006. Nous y avons émis un avis favorable et soutiendrons ce projet à hauteur de 25% dans la limite de 1,2 Millions d'euros. Une zone de 25 hectares et un réseau de voirie seront aménagés selon des exigences qualitatives qui permettront une meilleure attractivité : réseau numérique très haut débit, signalétique fonctionnelle, qualité architecturale et paysagère, maîtrise des déchets...



La Chapelle Viviers, le Bar-Hôtel-Restaurant a été entièrement rénové. Le Conseil Général a apporté son soutien à hauteur de 31 665 € pour la réhabilitation du café hôtel restaurant et la création d'un pôle commercial et de 7 chambres d'hôtel, ainsi que 150 561 € dans le cadre de la taxe professionnelle du nucléaire répartie par le département.

LA LETTRE D'ALAIN FOUCHÉ

3, rue du Moulin Saint-Léger - BP 46 - 86300 CHAUVIGNY
Courriel : a.fouche@senat.fr - Blog : www.alainfouche.fr
Tél. 05 49 41 05 53 - Fax 05 49 41 11 06

Cette lettre est financée personnellement par son auteur